



VILLE D'ÉAUZE  
GERS EN GASCOGNE



## LA COMMUNE D'ÉAUZE RECHERCHE 3 à 4 MÉDECINS GÉNÉRALISTES

### PRÉSENTATION

#### CADRE DE VIE

Située au Nord-Ouest du département du Gers, la ville d'Éauze, chef-lieu du canton Armagnac-Ténarèze, compte 4 017 habitants (élusates), bourg-centre d'un bassin de vie de 10 000 patients.

Juchée sur les coteaux de Gascogne, Éauze, Capitale de l'Armagnac, se situe au cœur de la région la plus productrice et la plus réputée de cette fameuse et ancienne eau-de-vie. Éauze est le siège des principales administrations concernées par l'Armagnac.

A la croisée des chemins, à 1h30 des Pyrénées, 1h30 de l'Océan atlantique, 1h30 de Bordeaux et de Toulouse, Eauze est non seulement marquée par l'agriculture et la viticulture mais aussi par une économie touristique ambitieuse autour de son héritage gallo-romain. Les nombreux services (crèche, écoles, collèges, nombreuses associations et infrastructures sportives et culturelles) ainsi que le tissu commercial diversifié (supermarchés ou commerces de proximité en tout genre) viennent parfaire une activité dynamique et rayonnante au cœur du Pays d'Armagnac.

Une offre digne d'une ville moyenne au cœur des paysages vallonnés et paisibles de la Gascogne.

### CONTEXTE

#### L'OFFRE MÉDICALE

#### UN BASSIN MÉDICAL DE 10 000 PATIENTS

4 Médecins généralistes  
3 Cabinets infirmiers  
3 Pharmacies  
1 EHPAD de 80 lits  
2 Cabinets dentaires  
3 Cabinets de kinésithérapie  
3 Ostéopathes  
1 Laboratoire d'analyses médicales



1 Gynécologue  
1 Sage-femme  
2 Cabinets pédicure-podologue  
1 Orthophoniste  
1 Audioprothésiste  
2 Psychologues  
1 Ophtalmologiste

La Ville d'Éauze a construit **un centre médical équipé** pour les futurs praticiens : ouverture du centre **début janvier 2020** (5 cabinets médicaux, salle de soins de première urgence, secrétariat médical). **Mise à disposition gratuite des locaux professionnels.**

La Commune s'engage à prendre à sa charge le logement privé du médecin durant les 12 premiers mois d'installation (dans le respect d'un plafond de 700€/mois).

**Dispositif ZRR : exonération d'impôts sur le revenu durant 8 ans.**

### CONTACT

MAIRIE d'ÉAUZE  
Place de la République - BP20  
32800 ÉAUZE  
dgs@mairie-eauze.fr - 05 62 09 91 13